



PLANIFICATION STRATÉGIQUE
DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

PLAN D'ACTION INTÉGRÉ 2016-2030



Rawdon

Forte de sa diversité

UN ENGAGEMENT CLAIR DE NOTRE ADMINISTRATION MUNICIPALE

La démarche de planification stratégique de la Municipalité de Rawdon témoigne de son engagement à répondre aux besoins de la communauté, en intégrant les principes de développement durable au sein de sa gouvernance et ses pratiques de gestion.

La démarche, entreprise au printemps 2015, a pour objectif principal d'adopter une vision long terme afin d'assurer un développement durable de la municipalité. Elle a servi de guide pour déterminer les orientations et objectifs stratégiques, d'où découle le Plan d'action intégré 2016-2030 (PAI). Ce dernier vise la mise en oeuvre d'actions qui intègrent les intérêts et préoccupations économiques, environnementales et sociales de la communauté afin que le développement durable devienne une source d'inspiration pour les générations présentes et futures. Sa mise en oeuvre favorise l'intégration de tous les plans d'actions, déjà en vigueur et à venir, au sein de la municipalité.

Ce plan d'action dresse, sous forme de chantiers de travail, les objectifs retenus en regard des enjeux de développement durable de la municipalité, les défis à surmonter, les résultats visés ainsi que les actions à mettre en oeuvre pour progresser vers la vision long terme. **Le PAI s'articule sur trois horizons : 2018, 2021 et 2030.** Le PAI pourra être ajusté et bonifié, selon les nouvelles réalités auxquelles la municipalité aura à faire face dans les prochaines années.

La démarche de planification stratégique de développement durable et son PAI s'appuient sur les principes de développement durable de la Déclaration de Rio, ceux de la Loi sur le développement durable du Québec (2006) ainsi que sur les objectifs de développement durable de l'Organisation des Nations unies (ONU).

LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'ONU



LE DÉVELOPPEMENT DURABLE : UN PARADIGME ?

L'expression, « développement durable » apparaît pour la première fois en 1980 dans la Stratégie mondiale de la conservation, une publication de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Quelques années plus tard, elle se précisera dans la foulée de la publication du rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement de 1987, *Notre avenir à tous* : *Le Rapport Brundtland*.

« Le développement durable est un mode de développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. »

Le Rapport Brundtland (Notre avenir à tous), 1987.

Ainsi, une représentation du nouveau paradigme du développement durable pour le 21^e siècle a été définie en s'appuyant sur les trois piliers du rapport : le progrès économique, la justice sociale, et la préservation de l'environnement. Pour expliquer le modèle de développement durable, on positionne l'être humain au centre des préoccupations économiques, sociales et environnementales, représentées selon trois dimensions. Seul l'être humain serait capable d'agir sur ces tenants et permettre la pérennité de notre planète dans les contextes actuel et prévisible.

L'intégration de ces dimensions s'effectue par la rencontre de trois objectifs :

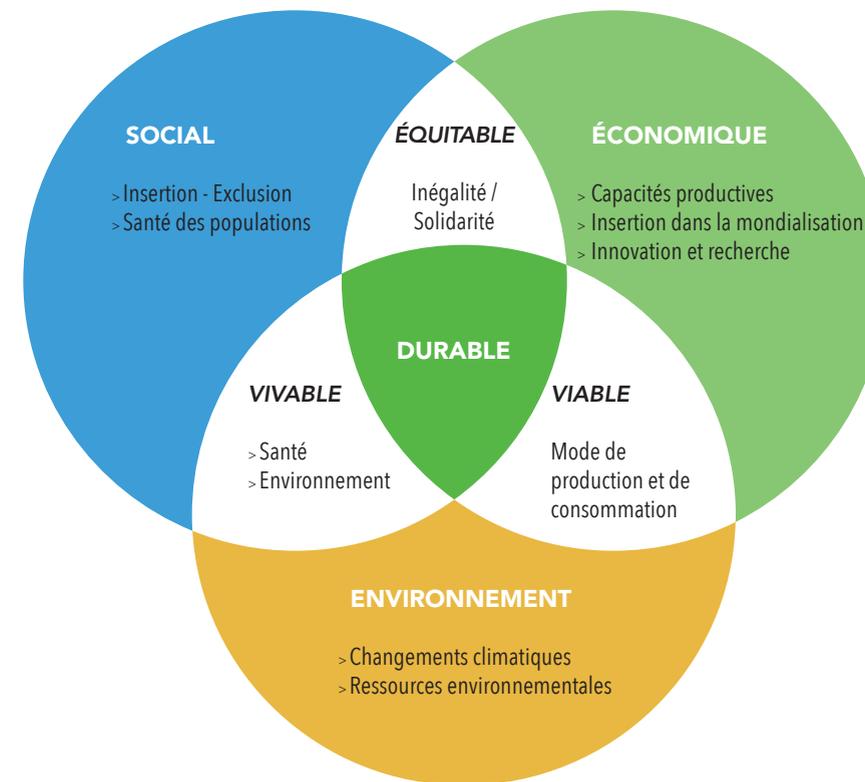
Un développement vivable : il s'agit de prendre en compte les facteurs environnementaux et sociaux, c'est-à-dire d'assurer l'amélioration du cadre de vie du plus grand nombre.

Un développement viable : cela signifie que les facteurs économiques et environnementaux doivent être pris en compte, c'est-à-dire permettre à long terme et de façon autosuffisante une croissance économique basée sur les ressources renouvelables.

Un développement équitable : l'objectif est d'allier la croissance économique tout en respectant les droits de l'homme et de parvenir à une plus grande équité notamment dans le commerce et dans l'accessibilité.

Le défi de la mise en oeuvre du développement durable consiste donc à faire en sorte que nous visions l'atteinte simultanée et équilibrée de ces trois objectifs fondamentaux dans nos comportements, nos actions, nos politiques, nos programmes, nos lois, nos règlements et dans toutes autres interventions.

LA REPRÉSENTATION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



MOT DU MAIRE



Je suis heureux de vous présenter le Plan d'action intégré 2016-2030 (PAI) de la Municipalité de Rawdon, issu de la démarche de planification stratégique de développement durable, fruit d'une vaste réflexion pour laquelle élus, employés municipaux, citoyens et intervenants du milieu ont uni leurs forces et idées afin d'élaborer ce plan novateur et solide. Chaque acteur ayant participé à cette belle aventure s'est projeté dans l'avenir pour « Imaginer Rawdon 2030 ». Je les remercie personnellement pour leur apport colossal et leur contribution à bâtir un monde meilleur.

Cette démarche nous a permis d'établir nos priorités d'actions pour les prochaines années. Elles portent principalement sur l'amélioration de la qualité de vie des citoyens, le développement et l'aménagement du territoire réalisés dans le plus grand respect de l'environnement, un développement économique dynamique ainsi que la performance d'une administration municipale au service de la communauté. Ce sont toutes des priorités sur lesquelles nous travaillons déjà, mais grâce à l'exercice de planification stratégique, nous pouvons envisager un développement encore plus efficace et responsable, afin que la vision de Rawdon, en 2030, en soit devenue une réalité.

Soyez assurés que notre administration veillera à la réalisation de ce plan ambitieux. Rawdon est source de fierté et de diversité. Nous poursuivrons le développement de cette belle municipalité dans laquelle nous voulons vivre et voir grandir les générations futures.

Bruno Guilbault, maire

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



C'est avec beaucoup de fierté et d'enthousiasme que je me joins au conseil municipal et aux employés municipaux pour la présentation de notre Plan d'action intégré 2016-2030 (PAI).

Il représente l'aboutissement d'un processus qui aura duré plus d'un an, qui a fait appel à plusieurs activités de consultation publique et comités de travail, permettant d'avancer en tenant compte des préoccupations et suggestions exprimées par tous ceux et celles qui y ont participé activement.

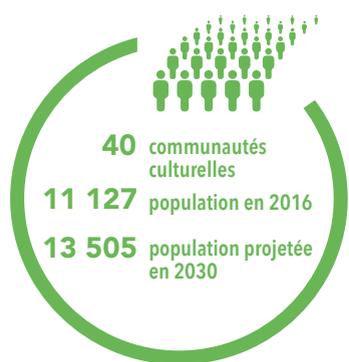
Ce plan d'action engage mon équipe administrative à relever un défi de taille, soit de réaliser plusieurs projets dans le respect de la capacité de payer de nos citoyens en assurant une gestion efficace de toutes les ressources de la municipalité.

Nous y parviendrons en priorisant nos objectifs, selon qu'ils soient réalisés en continu, à court, moyen et long terme. Il s'agira également de profiter des différentes opportunités qui se présenteront sous forme de subventions ou de programmes gouvernementaux. La collaboration de tous nos employés sera également un élément clé dans la réalisation du PAI.

Nos remerciements vont aussi aux experts en planification stratégique de développement durable de **Vision M** qui nous ont accompagnés tout au long de la démarche.

François Dauphin, directeur général

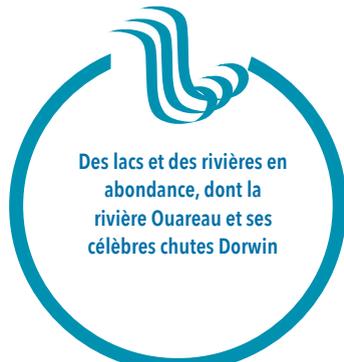
RAWDON SE DISTINGUE TOUR D'HORIZON, FORCES ET OPPORTUNITÉS



POPULATION



ÉDUCATION



EAU



ACCESSIBILITÉ

UNE DÉMARCHE RASSEMBLEUSE!

La démarche de planification stratégique de développement durable propose d'intégrer les principes de développement durable à tous les niveaux, et ce, dans toutes les sphères d'activités de la municipalité : politiques, programmes, services municipaux, actions communautaires, etc. La démarche a sollicité la participation de toutes les parties prenantes, que ce soit les citoyens, élus, employés ou autres intervenants du milieu. Tous ont été invités à imaginer l'avenir de la municipalité et à identifier les chemins à suivre pour y arriver. La démarche a mobilisé l'ensemble des énergies pour atteindre un but commun et permettre un développement qui réponde aux besoins de la communauté et à un mieux-être collectif, dans le plus grand respect de l'environnement. C'est ainsi qu'un comité stratégique a été mis sur pied pour coordonner la mise en oeuvre de la démarche. Un groupe de quinze personnes, composé d'élus et employés municipaux, citoyens et intervenants du milieu, se sont activés, à chacune des étapes de la démarche pour finaliser les différents livrables. Ils ont pris soin d'intégrer les préoccupations, intérêts et suggestions des parties prenantes, issus des consultations publiques et comités de travail.

Voici les principaux livrables du comité :

- Vision 2030, mission et valeurs;
- Diagnostic et identification des grands enjeux de développement durable;
- Politique de développement durable;
- Participation aux activités de consultation publique et comités de travail élargi;
- Plan d'action intégré 2016-2030 (PAI).

LES CITOYENS, AU COEUR DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Les commentaires et suggestions des citoyens ont été nombreux et très constructifs lors des ateliers de consultation publique du 11 mai et du 28 septembre 2015. Ces éléments ont été pris en compte, notamment, lors du diagnostic et de l'élaboration du PAI. Un grand merci à l'ensemble des citoyens qui se sont engagés dans la démarche.

VISION 2030

4 AXES ET 7 PRINCIPES DIRECTEURS

Les axes d'intervention de la vision 2030 et ses principes directeurs découlent de la consultation publique du printemps 2015, où plus d'une centaine de citoyens s'étaient déplacés pour exprimer leurs intérêts et préoccupations sur l'avenir de Rawdon. La vision et les principes directeurs ont servi d'ancrage à l'ensemble des activités qui ont suivi et permis d'élaborer un plan d'action intégré 2016-2030 (PAI) cohérent avec la vision souhaitée. Tous ces éléments se retrouvent dans la politique de développement durable, adoptée par le conseil municipal.

SES AXES D'INTERVENTION

Les quatre axes d'intervention définissent les lignes directrices qui faciliteront l'identification des actions à mettre en oeuvre pour atteindre la vision souhaitée, en 2030. L'énoncé de vision pourra être revisité à terme, pour franchir un autre pas et réaffirmer son engagement en matière de développement durable et poursuivre sa progression.

LA VISION DE RAWDON EN 2030

Rawdon rayonnera grâce à :

- **Son pôle de services diversifiés et connectés;**
- **Sa fierté dans la préservation et la cohabitation responsable avec ses atouts naturels;**
- **Sa communauté engagée autour de ses richesses culturelles et multigénérationnelles;**
- **Son milieu de vie dynamique pour grandir, s'instruire, travailler et vieillir en santé.**

SES PRINCIPES DIRECTEURS

Par la suite, la municipalité a défini puis s'est engagée à respecter les sept principes directeurs qui encadrent la planification stratégique de développement durable et l'ensemble des décisions relevant de ses pouvoirs :

- 1.** Elle applique des pratiques de saine gouvernance;
- 2.** Elle mise sur un développement économique viable à long terme;
- 3.** Elle priorise la qualité de vie de ses citoyens et citoyennes;
- 4.** Elle met la consultation citoyenne au coeur de ses décisions;
- 5.** Elle propose un environnement stimulant et de qualité pour ses employés;
- 6.** Elle s'affaire à diminuer l'empreinte écologique sur son territoire;
- 7.** Elle encourage la vie communautaire et l'engagement social.

LES MÉCANISMES QUI SOUTIENDRONT LE PLAN D'ACTION INTÉGRÉ 2016-2030 (PAI)

Le conseil municipal est responsable de la bonne gouvernance de la planification stratégique de développement durable. Au sein de l'administration municipale, le Bureau de coordination du développement durable (BCDD) sera mis sur pied pour prendre en charge la bonne conduite des activités du PAI 2016-2030. La Municipalité de Rawdon pourra ainsi compter sur une toute nouvelle unité administrative pour encadrer la réalisation du PAI 2016-2030.

BUREAU DE COORDINATION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (BCDD)

Cette unité administrative sera composée de quatre employés provenant de l'administration municipale. Le BCDD sera responsable d'administrer l'ensemble du PAI 2016-2030 et coordonner la progression des chantiers de travail. Ce comité rendra compte au conseil municipal, sur une base régulière, et fournira les éléments essentiels à la prise de décisions du conseil municipal. Le coordonnateur du BCDD chapeautera le PAI 2016-2030 dans sa globalité et les activités de communication qui en découlent. Il sera appuyé par l'adjoint au

développement durable et deux autres employés. D'autres ressources de l'administration municipale pourront être appelées à supporter le BCDD, au besoin.

UN RÔLE DE PROMOTION, DE SOUTIEN, DE FACILITATEUR

- Diriger l'élaboration et la gestion du tableau de bord du projet au quotidien (échancier, budget, portée).
- Offrir un soutien logistique et l'accès aux ressources de la municipalité.
- Gérer les liens entre les diverses parties prenantes.
- Effectuer une veille et partager les meilleures pratiques.
- Déterminer et suivre les indicateurs des projets et bilans.
- Préparer les différents documents utiles.

COMITÉS DIRECTEURS LIÉS AUX CHANTIERS DE TRAVAIL

Afin de relever les défis de chaque chantier de travail du PAI 2016-2030, des comités directeurs (sous-comités du BCDD) seront mis sur pied pour assurer la réalisation de chacun des chantiers. Ces comités seront créés de manière spécifique à chacun des chantiers et pourront compter sur des expertises techniques, des intervenants provenant des milieux impliqués, d'élus, de citoyens, etc. Les différents rôles qu'occuperont les personnes impliquées devront être précisés, selon les besoins. Le BCDD coordonne la création et la mise en oeuvre des chantiers de travail. De plus, le coordonnateur du BCDD siègera sur chacun des comités directeurs des chantiers de travail du PAI 2016-2030 :

1. ADMINISTRATION MUNICIPALE ÉCORESPONSABLE
2. « QUARTIER DU CITOYEN »
3. INFRASTRUCTURES VERTES
4. AMÉNAGEMENT ET PROTECTION DES MILIEUX NATURELS
5. DYNAMISME ÉCONOMIQUE ET ATTRAITS TOURISTIQUES

REDDITION DE COMPTE/ CONSULTATION À L'INTENTION DES CITOYENS

La Municipalité s'engage à suivre le PAI 2016-2030 et à réaliser les activités suivantes:

- Transmettre une information périodique sur l'évolution des chantiers de travail (site web et Le Rawdonnois);
- Réaliser des exercices de consultation, en lien avec les chantiers de travail en cours (selon les besoins);
- Réaliser une rencontre par année pour transmettre les résultats sur l'évolution du PAI.

CHANTIER 1 ADMINISTRATION MUNICIPALE ÉCORESPONSABLE

OBJECTIF 2030

Adopter un mode de gestion responsable de ses ressources pour répondre aux besoins présents et futurs de la communauté, en cherchant à concilier les impacts économiques, environnementaux et sociaux de ses décisions.

DÉFI

Mettre en oeuvre les mécanismes de gouvernance et les pratiques de gestion qui permettront de progresser efficacement.

RÉSULTATS VISÉS EN 2030

- Une grande implication des citoyens dans le développement de leur municipalité.
- Une culture organisationnelle et une structure municipale qui contribuent à l'atteinte de la vision 2030.
- L'intégration des caractéristiques liées à la notion de « ville intelligente ».

IMPACTS SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE :

RÉFÉRENCE : 1 = FAIBLE 2 = MOYEN 3 = IMPORTANT

Vitalité économique



Protection de l'environnement



Qualité de vie



CHANTIER 1 : ADMINISTRATION MUNICIPALE ÉCORESPONSABLE

Actions	Services municipaux	Partenaires externes	Financement	Délai de réalisation*
1 Mettre en place une politique d'achat local	Tous	Gens d'affaires	\$	Court
2 Créer le Bureau de coordination du développement durable (BCDD) pour assurer la mise en oeuvre de tous les chantiers de travail du plan d'action intégré 2016-2030	DG	Citoyens	\$	Court
3 Déposer un plan d'aménagement et d'urbanisme, en cohérence et interrelation avec les actions des chantiers de travail du plan d'action intégré 2016-2030	DG, Urbanisme	MRC	\$	Court
4 Réaliser les plans d'actions de la MADA, des saines habitudes de vie et de la politique familiale en cohérence et interrelation avec les autres chantiers de travail du plan d'action intégré 2016-2030	DG, Loisirs, Urbanisme	MRC, commissions scolaires, FMA	\$ \$	Moyen
5 Promouvoir l'adoption de comportements écoresponsables auprès des citoyens, autant sur le plan économique, environnemental, que social, en interrelation avec les actions des chantiers de travail du plan d'action intégré 2016-2030	DG, Communications	RECYC QUÉBEC, autres organismes de sensibilisation	\$	Court
6 Mettre en place une structure organisationnelle et un programme de développement des compétences à l'intention des employés pour supporter efficacement la mise en oeuvre du plan d'action intégré 2016-2030	Tous	Emploi-Québec	\$	Court
7 Mettre en place des mécanismes de dialogue permanents qui favorisent les échanges avec l'ensemble des citoyens	DG, Communications	Citoyens	\$	Court
8 Mettre en place un système pour faire le bilan des émissions de GES et apporter des mesures de réduction et de compensation pour l'ensemble des bâtiments de la municipalité	Tous	AQME, Hydro-Québec	\$ \$	Moyen

*Légende Court > d'ici fin 2018 | Moyen > d'ici fin 2021 | Long > 2022 et +

CHANTIER 2 « QUARTIER DU CITOYEN »

OBJECTIF 2030

Créer un pôle d'attraction pour favoriser la participation des citoyens aux activités sportives, de loisirs et culturelles. En faire un lieu central pour la MRC. Favoriser les saines habitudes de vie.

DÉFI

Regrouper les infrastructures sous un même toit, ou à faible distance l'une de l'autre, pour créer un environnement convivial et rassembleur, sécuritaire, facile d'accès, offrant un éventail d'activités en réponse aux besoins des citoyens.

RÉSULTATS VISÉS EN 2030

- Un pôle régional qui offre des infrastructures et activités qui dépasse le territoire de Rawdon et qui comble les besoins des autres municipalités.
- Des installations municipales centralisées et adéquates.
- Faire du Centre Metcalfe, un lieu convivial et accessible à tous.
- Des bâtiments qui intègrent l'écoconception.

IMPACTS SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE :

RÉFÉRENCE : 1 = FAIBLE 2 = MOYEN 3 = IMPORTANT

Vitalité économique



Protection de l'environnement



Qualité de vie



CHANTIER 2 : « QUARTIER DU CITOYEN »

	Actions	Services municipaux	Partenaires externes	Financement	Délai de réalisation*
1	Optimiser les bâtiments municipaux et la place publique sur le quadrilatère 4 ^e Avenue/Metcalfe/3 ^e Avenue/Church	Tous	Fondation Rues principales, FMV	\$	Court
2	Construire une bibliothèque municipale multimédia et un Parc des Arts	DG, Loisirs, Urbanisme	MAMOT, MCC, FMV	\$\$\$\$	Moyen
3	Aménager un centre communautaire et des installations accessibles pour les personnes à mobilité réduite	DG, Loisirs	Partenaires privés	\$\$\$	Court
4	Établir un partenariat et mettre en oeuvre le Pavillon de la diversité culturelle de Rawdon	DG, Loisirs,	Organismes subventionnaires	\$\$	Moyen
5	Aménager une halte pour nos différents modes de transports actifs et partagés	DG, Loisirs, Travaux publics	MTQ, CISSSL	\$\$	Court
6	Construire une piscine régionale	Tous	MRC	\$\$\$	Long

*Légende Court > d'ici fin 2018 | Moyen > d'ici fin 2021 | Long > 2022 et +

CHANTIER 3 INFRASTRUCTURES VERTES

OBJECTIF 2030

Optimiser les infrastructures DE L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE afin de limiter le plus possible les impacts sur l'environnement.

DÉFI

L'insuffisance de mesures actuelles illustre la nécessité de mettre en place de nouvelles actions concernant le milieu anthropique, comme la gestion de l'eau et la gestion de l'énergie afin de diminuer notre empreinte écologique sur le territoire.

RÉSULTATS VISÉS EN 2030

- Des systèmes efficaces et mécanismes renforcés pour une saine gestion des eaux usées.
- Des systèmes de récupération des eaux pluviales et de ruissellement largement utilisés.
- Des mesures énergétiques adoptées dans l'ensemble des foyers du territoire.
- De nouvelles maisons qui intègrent les critères LEED.
- Des sentiers municipaux écologiques, reliés aux autres sentiers limitrophes du territoire.

IMPACTS SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE :

RÉFÉRENCE : 1 = FAIBLE 2 = MOYEN 3 = IMPORTANT

Vitalité économique



Protection de l'environnement



Qualité de vie



CHANTIER 3 : INFRASTRUCTURES VERTES

	Actions	Services municipaux	Partenaires externes	Financement	Délai de réalisation*
1	Assurer l'approvisionnement d'eau potable afin de répondre aux besoins futurs	DG, Finances, Travaux publics	MAMOT, AQME, programmes fédéraux	\$\$\$	Moyen
2	Réduire de 50 % les fuites du réseau d'eau potable	DG, Urbanisme, Travaux publics	AQME	\$\$	Moyen
3	Boucler à 75 % les réseaux existants d'eau potable	DG, Urbanisme, Travaux publics	AQME	\$\$\$	Long
4	Mettre à niveau notre usine d'épuration et optimiser la gestion des eaux pluviales et de ruissellement	Tous	CARA, programmes provinciaux et fédéraux	\$\$\$	Long
5	Prévoir l'installation de 6 points d'utilisation de l'eau non potable mis à la disposition des citoyens	DG, Communications, Travaux publics	Partenaires privés	\$\$	Court
6	Favoriser l'implantation d'un quartier vert par l'adoption de critères LEED pour la construction des nouvelles maisons	DG, Urbanisme	Promoteurs de constructions vertes	\$\$\$	Moyen
7	Réaliser un inventaire complet dans le but d'améliorer la gestion des vidanges des installations sanitaires et de boues	DG, Urbanisme, Greffe, Travaux publics	N/A	\$\$\$	Moyen
8	Réglementer la consommation d'eau et en faire la promotion pour un usage plus écoresponsable	DG, Travaux publics	MDDLECC, partenaires privés	\$\$\$	Moyen
9	Mettre en place un système d'économie d'énergie pour l'hôtel de ville et les autres bâtiments municipaux	Tous	AQME, Hydro-Québec	\$\$	Moyen
10	Aménager un toit vert à l'hôtel de ville	Tous	AQME, organismes communautaires	\$\$	Court
11	Améliorer les conditions d'accès aux sentiers pédestres, cyclables et de ski de fond (halte)	Tous	Organismes locaux, municipalités environnantes	\$\$	Moyen

*Légende Court > d'ici fin 2018 | Moyen > d'ici fin 2021 | Long > 2022 et +

CHANTIER 4

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE + PROTECTION DES MILIEUX NATURELS

OBJECTIF 2030

Répondre aux besoins d'aménagement du territoire, en harmonie avec son environnement et avec le plus grand respect de ses milieux naturels.

DÉFI

Renforcer les actions et les mesures pour préserver les milieux naturels afin d'éviter la détérioration de la biodiversité sur le territoire.

RÉSULTATS VISÉS EN 2030

- L'atteinte des objectifs 2030 du plan d'aménagement et d'urbanisme.
- Rawdon, un exemple en matière d'aménagement durable de son territoire.
- Une communauté exemplaire et des citoyens reconnus pour leurs comportements écoresponsables.

IMPACTS SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE :

RÉFÉRENCE : 1 = FAIBLE 2 = MOYEN 3 = IMPORTANT

Vitalité
économique



Protection de
l'environnement



Qualité
de vie



CHANTIER 4 : AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET PROTECTION DES MILIEUX NATURELS

	Actions	Services municipaux	Partenaires externes	Financement	Délai de réalisation*
1	Rechercher des solutions et mettre en place de nouvelles initiatives de transport individuel et collectif pour répondre aux besoins de l'ensemble du territoire	DG, Urbanisme	MTQ, MRC, CISSSS	\$\$\$	Moyen
2	Faire connaître les services de transport collectif offerts aux aînés de la municipalité	DG, Communications	FADOQ	\$	Court
3	Réaliser un plan de restauration des berges	DG, Urbanisme	CARA	\$\$	Moyen
4	Améliorer les normes d'affichage commercial et unifier les règlements existants	DG, Urbanisme	Fondation Rues principales	\$\$	Court
5	Organiser une campagne de sensibilisation pour promouvoir l'utilisation des bornes électriques	DG, Communications	MRC, gens d'affaires	\$\$	Moyen
6	Renforcer la réglementation et organiser une campagne de sensibilisation pour diminuer la pollution des sources et favoriser la protection des lacs	DG, Greffe, Communications	Projets universitaires	\$	Moyen
7	Améliorer les mécanismes de récupération sur les terrains et événements publics	DG, Urbanisme, Loisirs, Travaux publics	Table de récupération hors-foyers	\$\$	Court
8	Adopter des normes de densité minimale pour les projets de développement	DG, Urbanisme	MRC	\$	Moyen
9	Planter des incitatifs fonciers pour la rénovation écoresponsable des maisons	DG, Urbanisme, Greffe	Gens d'affaires, institutions financières	\$\$\$	Moyen
10	Inventorier, réglementer et promouvoir le patrimoine bâti	DG, Urbanisme, Loisirs	MRC, MCC	\$\$	Court

*Légende Court > d'ici fin 2018 | Moyen > d'ici fin 2021 | Long > 2022 et +

CHANTIER 5

DYNAMISME ÉCONOMIQUE ET ATTRAITS TOURISTIQUES

OBJECTIF 2030

Développer une offre touristique qui met en valeur le caractère distinctif de Rawdon (agroalimentaire, culture, histoire). Créer un dynamisme commercial distinctif au centre-ville de Rawdon.

DÉFI

Attirer de nouveaux commerces et services professionnels pour se démarquer sur le territoire de la MRC et faire en sorte que les citoyens et touristes choisissent Rawdon pour consommer, s'y divertir et y retrouver l'ensemble des services répondant à leurs besoins.

RÉSULTATS VISÉS EN 2030

- Centre-ville et axes commerciaux revitalisés.
- Destination touristique prisée.

- Offre de services professionnels complète.
- Un parc industriel écoresponsable.

IMPACTS SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE :

RÉFÉRENCE : 1 = FAIBLE 2 = MOYEN 3 = IMPORTANT

Vitalité économique



Protection de l'environnement



Qualité de vie



CHANTIER 5 : DYNAMISME ÉCONOMIQUE ET ATTRAITS TOURISTIQUES

	Actions	Services municipaux	Partenaires externes	Financement	Délai de réalisation*
1	Créer un comité des commerçants situés au centre-ville de Rawdon	DG	Gens d'affaires, Chambre de commerce	\$	Court
2	Réaliser une étude pour connaître les impacts économiques, environnementaux et sociaux du parc industriel et proposer aux entreprises des initiatives à mettre en oeuvre pour contribuer activement à la Vision 2030	DG	Chambre de commerce, MESI	\$	Court
3	Regrouper l'ensemble de l'information sur les attraits touristiques et services offerts sur le territoire (Hub virtuel de services publics et privés)	Tous	Gens d'affaires, organismes locaux	\$\$	Moyen
4	Réaliser les aménagements nécessaires pour l'obtention de la certification Rues principales	Tous	Fondation Rues principales, gens d'affaires	\$\$\$	Court
5	Prolonger la voie cyclable du centre-ville à la plage municipale et mettre à niveau les installations de la plage	DG, Loisirs, Travaux publics, Urbanisme	Projets universitaires	\$\$\$	Moyen
6	Mettre en place un marché public pour faire la promotion de nos produits du terroir	Tous	Agriculteurs et organismes locaux, gens d'affaires	\$\$	Court
7	Établir un partenariat avec les fournisseurs pour améliorer l'accessibilité à Internet sur l'ensemble du territoire	DG, Urbanisme, Travaux publics, Communications	Partenaires privés	\$	Court

*Légende Court > d'ici fin 2018 | Moyen > d'ici fin 2021 | Long > 2022 et +

RÉFÉRENCES

1. Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière
2. Institut de la statistique du Québec
3. Centre de la productivité et de la prospérité de HEC Montréal

© 2017, **Municipalité de Rawdon**. Tous droits réservés.
La préparation du présent plan a été réalisée avec le concours du Fonds municipal vert, un fonds financé par le gouvernement du Canada et administré par la Fédération canadienne des municipalités. Malgré cet apport, les opinions exprimées sont celles des auteurs, et la Fédération canadienne des municipalités et le gouvernement du Canada n'assument aucune responsabilité à leur égard.



Rawdon

3647, rue Queen, Rawdon (Québec) J0K 1S0
Tél. : 450 834-2596 | Téléc. : 450 834-3031 | Site Web : rawdon.ca
BAnQ2017

